



Monsieur Vincent PEILLON  
Ministre de l'Éducation nationale  
Ministère de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

N/R : CC/NA 15 13/14

Paris, le 17 décembre 2013

Monsieur le Ministre,

Alors que vous avez placé, à juste titre, le numérique au cœur de la refondation de l'École, une mission importante dans le premier degré n'a pas été prise en compte lors des discussions concernant l'évolution des métiers : il s'agit de celle des animateurs/formateurs TICE dans les départements.

Ces collègues qui œuvrent tant auprès des directeurs d'écoles, des équipes pédagogiques, qu'en appui aux équipes de circonscription, voire désormais en lien avec l'Espé dans le cadre de M@gistère, souffrent d'un manque de reconnaissance de leurs missions.

Il n'y a qu'à parcourir les dénominations différentes d'un département à l'autre, les multiples « statuts », ou les diverses conditions d'exercice et de nomination pour constater que ces missions manquent pour le moins de cohérence au plan national.

Côté carrière, peu de perspectives leur sont offertes et ils ne bénéficient d'aucun régime de rémunération spécifique: pas d'indemnité, pas de BI, pas de NBI.

Or, leurs compétences sont devenues indispensables pour notre système éducatif et son évolution. Les multiples sollicitations dont ils font l'objet le démontrent chaque jour.

Au nom du SE-Unsa, je vous demande donc, Monsieur le Ministre, d'ajouter cette mission spécifique au groupe de travail qui doit débiter, sur d'autres missions particulières, en janvier 2014. Cela permettrait :

- de dresser un état des lieux
- de trouver des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent
- de proposer des évolutions pour asseoir leurs missions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Christian CHEVALIER  
Secrétaire Général du SE-UNSA